Le 23/02/12

# Les politiques migratoires

1. Faciliter l’exportation de sa main d’œuvre

La question de l’immigration est une stratégie de développement du pays, qui essaye de facilité l’exportation de sa main d’œuvre.

1. Les enjeux politiques

Les pays qui ont été pionné dans la mise en place de stratégie visant à faire de l’immigration un axe de développement économique, sont les pays tels que la Turquie, le Maroc et la Tunisie et vers les années 70 pour l’Egypte. Le Maroc fait vraiment figure aux niveaux de la politique migratoire de pays pionné. Dans les années 60 il à été décidé d’établir une organisation politique pour ces migré. Ceci c’est manifesté au Maroc par l’accord d’un statut vers la fin des années 1960 les MRE (Marocain résidant à l’étranger). Le but est de privilégier un statut particulier pour ces immigrée ou autre. Ces pays la mettent en place des formations spécialisée qui a pour but de préparer de la main d’œuvre pour des emplois à destination de l’étranger.
Certains pays tels que l’Algérie sont plus retissent envers l’immigration.
Le Liban par exemple est un cas particulier puisqu’il y a depuis le 19e siècle une immigration très ancienne qui s’est accentué avec la guerre mais du coup l’impact sur la politique est l’enjeu confessionnel. Les premiers mouvements étaient plutôt chrétien les diasporas aussi. Il y a un vrai enjeu national qui demande qu’est ce qu’on doit faire. La diaspora libanaise représente plus que la population libanaise en elle-même, question du droit de vote pour cette diaspora ?

1. Les enjeux économiques

L’objectif ici est d’attiré le maximum les transferts d’épargnes des émigrée pour attiré un réinvestissement sur place. Il y a toute une série d’incitation pour que ces migrants réinvestissent leur argent sur place.

1. Les enjeux culturels

Etant donnée qu’il y a une forte majorité des migrants qui ne reviennent pas, il y a un enjeu très fort envers les secondes générations c’est de faire en sorte de maintenir et de proposer des activités pour maintenir des identités arabes. Avec des cours de langues, des voyages dans le pays d’origine, des cours de religion …

1. Quel politique face aux nouveaux défit de l’immigration

Comment ont devient des pays d’émigration t comment peu ton maintenir un politique face à ces émigration ?

1. Protectionnisme et absence de projet d’intégration

Il y a tout de même une volonté de limitée l’offre de travail étranger, via une barrière à l’entrée du pays avec une politique de visas. Il peut y avoir une barrière de séjour, exemple dans les pays du golfe le regroupement familial est limité par un système de revenue. Il y a aussi un réel système de clivage entre étranger et personne local aux niveaux des services tels que la médecine, les soins, l’éducation …
Il y a aussi un système d’indigénisation du travail avec un système de quotas, ou l’on favorise la main d’œuvre national vis-à-vis de la main d’œuvre étrangère ou aussi via un système de taxations des entreprise qui veulent avoir de la main d’œuvre étrangère.
De plus il n’y a pas de politique d’intégration dans ces pays du golfe.

1. Les politiques face à l’émigration irrégulière

La migration irrégulière, clandestine et illégale peuvent être synonyme.
Mais certains auteur préfère les distingué :
Un migrant clandestin est un migrant qui ne s’est jamais fait connaitre des autorités (arrivée sans visas et sans que personne ne le sache)
Un migrant irrégulier est un migrant qui à eu un papier lui autorisant l’entrée dans ce pays mais une fois son papier invalide devient en situation irrégulière.
Le terme d’immigration illégale en théorie ne devrait pas être employé puisque selon la déclaration des droit de l’homme tout personne à le droit de quitté sont pays mais pas le droit de rentrée dans un autre pays d’où vient l’illégalité.
Pendant longtemps les pays tels que le Maroc et la Tunisie n’avait pas de législation, mais ne 1003 et «en 2004 des politique est des lois ont été établi concernant l’entré des résidant ou des étrangers.
Ces lois se sont mises à punir de façon sévère les immigrations illégales. Il n »’y aucune mise en place de protection pour ses migrant. De plus en plus ces flux clandestin entraînent la construction de mur.
L’Arabie-Saoudite à dépensé énormément d’argent pour un contrôle très sophistiqué de sa frontière avec le Yémen et l’Irak, idem entre Oman et les Emirats.

Le 01/03/12

1. Des reformes

La Jordanie dans les années 2000 ont mit en place des reforme pour les étrangers car il bénéficie des droit sociaux les mm que pour les jordaniens et ils ont le droit à l’accès aux propriétés.
De mm au Liban en 2005 à ouvert aux étrangers palestinien notamment certains emplois qui leurs était interdit. Ces métier que vont occupée ces Palestine sont souvent peu qualifier et était occupé par les syrien mais en 20

1. L’externalisation des politiques migratoires européennes vers les pays tiers

L’externalisation signifie que l’Europe va donner à d’autre pays la responsabilité de s’occuper de politique migratoire.
Par exemple un sénégalais qui veut aller en Europe et qui passe part la Lybie, alors la Lybie va se charger de se migrant.
En créent des camps de rétention par exemple, qui servent à mettre des gents qui ont été interpellé et qui sont en situation irrégulière en attente d’être rapatrier dans leur pays d’origine.
C’est en général une attente provisoire qui vari en fonction des pays 39 jours par exemple en France.
Un des camps le plus connu est celui du pas de calais comme Sangatte.
De plus en plus ces camps de rétention se construisent de plus en plus dans les pays d’Afrique comme à Tanger ou en Lybie.
Une agence FRONTEX qui est une agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, son but est de coordonnée la coopération entre les pays pour la gestion des frontières.
Avec cette agence une coordination de patrouille italienne maltaise et grec c’est mise en place dans les eaux entre la Sicile Lampedusa et la Tunisie. Mais aussi entre la Mauritanie, cap vert et Canaries pour aider l’Espagne.
Les moyens les plus technologique sont utilisée pour surveillée ses frontière tels que le SIV (Système intégral de surveillance et de vigilance externe) c’est un radar qui surveille à la fois, le détroit de Gibraltar et les iles-canaries.
Le programme Neptune mit en place par l’Europe vise à rapatrier les migrant clandestins, les pays organisent ensemble des vols charters pour rapatrier les migrant. Les pays européens on aussi des moyens d’incité les ambassades à accéléré les reconnaissances des étrangers pour les aidées aux rapatriements.
Tout ces différent programme sont très couteux et pour une efficacité qui est toute relative.
Parfois les résultats peuvent être bénéfique avec la multiplication des contrôle maritime augmente les chances de survis des clandestins lors de leurs passage.
Les pays de transits n’ont pas intérêt à aller trop dans des politiques de restriction migratoire. Mais cependant exemple au Maroc qui n e voulait pas de traité à accepter les conditions européenne en ce qui concerne les passages.
Le Maroc à accepter des lois européenne contre les délits, cela peut allée jusqu'à des peines de prison pour les clandestins qui veulent quittée leurs pays ou qui sont pris en trin de quitter le pays.
Un type d’accord très fréquent s’est les accords de réadmission, dans le cadre de ces accords on peut expulser le migrant des ressortissants qu’il soit d’origine de ce pays ou non. Par exemple au Maroc on peut expulsée tout les migrant qui sont marocain ou même ceux dont l’on pense qui ont put passée par le Maroc. En contre partie ses pays reçoivent des aides au développement, ou encore els aides de Co-développement une sorte d’aides de retour volontaire du migrant avec une aide financière. Mais derrière il ya l’idée de prévenir la migration et de développer le pays afin d’éviter la pauvreté ou les migrations.
Les lois tunisienne de 2004 sont elle aussi allée dans le mm sens que celle du Maroc, toute personne qui a un lien direct ou indirect avec les migrations est passible de 3 à 20 de prisons et de grosse amendes.
Le programme européen Sea Horse à été lancée en 2006 et son but est de faire travaillée ensemble l’Espagne le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal et le Cap vert. Ils sont sous la houlette de la Guarda civile qui est l’équivalent de la gendarmerie espagnol qui patrouille les eaux maritimes.
Ces différents dispositifs ont visée tout les pays africains à multiplier les mesures sévères envers les migrants.
Entre l’Italie et la Tunisie il y à des accords de réadmission et des coopérations renforcée.
La Libye à jouer un rôle dans la mise en place de partenariat visant à renforcée les flux migratoires passant par la Lybie.
Un accord signé en 2003 visait à faciliter le renvoie de migrants subsahariens et de renforcée le contrôle des frontières et enfin la création de centre de rétention. Ces accords s’inscrivent dans une suite géopolitique la Lybie était perçut comme un pays soutenant le terrorisme.
C’est que vers la fin des années 90 quand la Lybie fait sont retour sur la scène international que les accords ont été signé (embargo sur la Lybie levée en 2003).
La Lybie n’accordait pas de politique d’asile mais l’U.E à versé de l’argent pour la fonction de contrôle libyenne mais le problème c’est qu’il y a beaucoup de rapport des migrants sur ces camp de rétention qui ressemblais à des prisons or ce sont des camps et non des prisons (morts, racismes …).
Entre 2003 et 2004 l’Italie à financer 50 vols charters vers la Lybie certains de ces migrant vienne du Bangladesh, de l’Egypte …

 Cette externalisation de politique migratoire est faite à des pays qui ne sont pas soucieux des droits de l’homme du coup elle à un bilan très couteux tout autant humain que financier. On estime à 7000 le nombre de personnes mortes qui voulait allée en Europe ou 13 migrants subsahariens qui sont mort en voulant traverser franchir les barbelés de Ceuta et Melilla en octobre 2005.